



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loire

Commune : Champoly

Autres communes :

R500

Appellation : Château d'Urfé

Monument(s)

Appellation : Château d'Urfé

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 31/03/2026

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques le Château dit des Cornes d'Urfé en totalité, à savoir les tours, courtines, remparts, cour et tous les éléments maçonnés enfouis ou non de l'ancien château de la famille d'Urfé, ainsi que la principale parcelle d'assise n°169 et 4 mètres débordants sur la parcelle n°168, le tout, situé 4443 route des Cornes d'Urfé à Champoly (Loire), sur les parcelles n°169, d'une contenance de 1340 m² et, pour des éléments débordants, sur la parcelle n°168 d'une contenance de 7360 m², figurant toutes deux au cadastre section A, protection telle que délimitée en rouge sur le plan annexé au présent arrêté, et appartenant, pour la parcelle n°169, à Charles Antoine Régis Marie DE MEAUX par acte du 24 mai 1989 en l'étude de Maître Bouilleux, publié au Service de la Publicité foncière le 9 juin 1989 référence Vol.3656 n°41, un bail de 50 ans est accordé le 19 septembre 1980 en l'étude de Maître Jaleriques, à compter du 1er juillet 1980 à l'ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE D'URFE, SIREN 351 347 372 domiciliée à la Mairie de Champoly (Loire), bail récemment renouvelé. La parcelle n°168 à Anne-Claire Goupy née le 10 avril 1979 et Berthilde Goupy née le 12 février 1983, elles en sont propriétaires par acte de donation du 10 janvier 2020 rédigé en l'étude de Maître Duhamel, notaire à Paris et enregistré au Service de la Publicité foncière le 31 janvier 2020 référence 2020 P 484.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires

culturelles.